

Informations diverses

TOUTES LES COMMUNICATIONS SE FERONT VIA « ECOLE DIRECTE »
Soyez donc vigilants et rendez-vous régulièrement sur l'application

En maternelle : Prévoir dans le cartable le jour de la rentrée :

- ✓ Pour les enfants de petite et moyenne section 1 petite couverture, 1 coussin, 1 paire de chaussons, si besoin **un doudou qui restera à l'école**
- ✓ Pour les enfants de grande section 1 petite couverture, 1 coussin, 1 paire de chaussons, pas de doudou
- ✓ Pour tous : 2 boîtes de mouchoirs, 1 boîte de lingettes, 1 serviette de cantine (si ½ pensionnaire) à laquelle vous aurez cousu un élastique pour passer la tête.
- ✓ Pour les frais de bricolage et travaux manuels nous vous demandons une participation de 5 € par enfant qui sera à remettre à la rentrée
- ✓ **Pensez à noter le nom de votre enfant sur ses vêtements et sa serviette de cantine**

En primaire :

- ✓ Du CP au CM2, pour les frais de bricolage et travaux manuels (5€), de photocopies et d'ateliers (3€) nous vous demandons donc une participation de 8 € par enfant.

Pour tous :

- ✓ **Sécurité : ne pas monter en voiture rue du Château et rue des Jésuites**
- ✓ Absences : Chaque absence doit être **signalée le jour même** par téléphone et **justifiée en avance ou au retour de l'enfant sur la feuille réservée à cet effet dans le cahier de liaison** (cahier vert)
- ✓ **Médicaments** : Aucun médicament ne sera administré sans une convention entre l'école et le médecin scolaire
- ✓ **Goûters** : Les goûters ne sont autorisés que sur les temps de garderie
- ✓ **Goûters d'anniversaire** : 1 gâteau industriel emballé en part individuelle par enfant, pas de boisson. Vous pourrez, si vous le souhaitez, ajouter un paquet de bonbons.
- ✓ **Contacts** : les rencontres avec les enseignants se font sur rendez-vous. Vous pouvez aussi joindre le directeur le lundi toute la journée, le jeudi matin et le vendredi après-midi ou rencontrer sur rendez-vous.

Calendrier de l'année scolaire

- ✓ **Rentrée des élèves** : lundi 2 septembre (rentrée échelonnée 2 et 3 septembre pour les PS)
- ✓ **Vacances de la Toussaint** : du vendredi soir 18 octobre au lundi matin 04 novembre
- ✓ **Vacances de Noël** : du vendredi soir 20 décembre au lundi matin 06 janvier
- ✓ **Vacances d'hiver** : du vendredi soir 21 février au lundi matin 10 mars
- ✓ **Portes ouvertes** : samedi 22 mars 10h - 13h
- ✓ **Vacances de printemps** : du vendredi soir 18 avril au lundi matin 05 mai
- ✓ **Pont de l'ascension** : du mardi soir 27 mai au lundi matin 2 juin mai
- ✓ **Spectacle des enfants** : vendredi 13 samedi 14 juin
- ✓ **Vacances d'été** : à partir du **mardi soir 1er juillet** (récupération spectacle et portes ouvertes)

ECOLE CHAVAGNES ST-JOSEPH

ANNEE 2024-2025

La rentrée, c'est

de la MS au CM2 le lundi 2 septembre à 9h

Pour les PS : rentrée le 2 septembre uniquement pour les noms de famille de A à H

rentrée le 3 septembre uniquement pour les noms de famille de I à Z

ATTENTION : il n'y a pas de garderie le matin de la rentrée



Ecole privée Chavagnes Saint-Joseph – 1 rue du château – 86200 LOUDUN

Les listes de fournitures des classes sont mises en ligne sur le site de l'école

☎ 05 49 98 16 70 – ✉ ce.0860936a@ac-poitiers.fr

Site web: <http://ecole-chavagnes-saint-joseph.e-monsite.com/>

☞ Les horaires	Matin	Après-midi
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	9h00-12h00	13h30-16h30
Du soutien sera proposé aux enfants les lundis et jeudis de 16h45 à 17h15		
ATTENTION : Mêmes horaires pour maternelle et primaire		

(Les grilles sont ouvertes 10 mn avant le début de la classe et ferment 15 mn après la fin de celle-ci)

Le respect de ces horaires est impératif, les enfants déposés avant l'heure d'ouverture ou récupérés après l'heure de fermeture des grilles seront considérés comme inscrits à la garderie, au tarif en vigueur

☞ La garderie	Matin	Après-midi
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	7h00-08h50	16h45-18h30
ATTENTION : il n'y a pas de garderie le jour de la rentrée.		

☞ L'équipe éducative

PS	Séverine ADAM
MS/GS	Hélène GUIGNARD
CP	Sandrine BARON (LMV)/ XXX (J)
CP/CM2	Alice MINGRET
CE1/CM2	Claire LEMOINE
CE1/CE2	Éléa VERBRUGGEN
CE2/CM1	Cloé CASTRO
CM1	Virginie GRIVAULT
Poste réseau ASH	Sylvie CARTIER
Aide-maternelles	Roseline DUPONT / Fabienne ERRAFI / Magali ROGEZ / Geneviève LATINIE
Restauration	Karine LECOMTE / Marie –Agnès BRUN /
Espaces verts / maintenance	Manuel JULIEN / Lucie BONNET
BCD	Geneviève LATINIE
Garderie	Magali ROGEZ / Fabienne ERRAFI
Gestionnaire	Nadège CARPUAT
Secrétaire	Manon RIVIÈRE
Chef d'établissement	Grégory ADAM

☞ Les tarifs

Contribution des familles + cotisations solidaires : Maternelle : 42€ / mois
Élémentaire : 48€ / mois

Frais de première inscription : 20€

(sur 10 mois – paiement possible au mois, au trimestre ou à l'année)

Garderie : 2.60 € / heure facturation au ¼ h (tout dépassement des horaires sera facturé 10 €)

ATTENTION le paiement de la garderie se fera pour tous les utilisateurs par prélèvement automatique le 12 de chaque mois. (Fournir un RIB si l'établissement ne le possède pas déjà)

Cantine : Maternelle : 4,25 € le ticket repas
Primaire : 4.79 € le ticket repas

Les enfants auront en classe une carte magnétique, correspondant à un « porte-monnaie » numérique que vous pourrez recharger de la somme de votre choix, et dont vous pourrez suivre les mouvements sur un site sécurisé dont nous vous donnerons les codes à la rentrée. Vous pourrez charger ce « porte-monnaie » pour la première fois le jour de la rentrée. Mme Plumé se tiendra à votre disposition dans le réfectoire. Le solde de l'année écoulée se reportera automatiquement pour l'année en cours.

Tout repas commandé en début de semaine et non décommandé 2 jours ouvrés auparavant, sera débité du compte cantine, même en cas d'absence (sauf maladie)

Pour tout renseignement comptable, s'adresser à Mme Carpuat au Collège Chavagnes Saint-Joseph au **05 49 98 83 48**

☞ L'association des parents d'élèves (APEL) – présidente : Isabelle MULA

Un membre de l'APEL sera là pour vous recevoir, le matin de la rentrée. Il pourra recueillir vos cotisations APEL et votre adhésion à l'assurance scolaire (Mutuelle Saint-Christophe), si vous avez fait ce choix.

☞ L'assurance

Si vous ne prenez pas l'assurance de l'école veuillez fournir une attestation d'« **individuelle accident** » de votre assureur, dès le jour de la rentrée.

Dans tous les cas, fournir une attestation de « **responsabilité civile** »

L'association des parents d'élèves aura le plaisir d'accueillir les familles autour d'un café, dans la cour de l'école le jour de la rentrée.